



Flash N° 2018-3 CAP Recours 20 février 2018

Chèr(e)s collègues,

Membres De la CAP

Françoise PICAUT

Secrétaire générale UPSAE
Permanente UNSA/UPSAE
titulaire
DDT 65
francoise.picaut
@hautespyrenees.gouv.fr
Tel : 05 62 51 41 26

Karine SCIPION

(spécialité CTT)
Secrétaire générale adjointe
SAFACTT - **titulaire**
DREAL Nouvelle - Aquitaine
karine.scipion
@developpement-durable.gouv.fr
Tel : 05 53 02 65 81

Sylvie MIAN

Permanente UNSA
titulaire
DREAL Bourgogne – Franche-
Comté
DDT de Beaune
sylvie.mian
@developpement-durable.gouv.fr
Tel: 03 80 25 09 05

Christophe DAUSSY suppléant

Administration Centrale
GAP 24
Christophe.Daussy
developpement-durable.gouv.fr
Tel : 01 40 81 61 73

Denis CRANNEY Suppléant

DDT 36
denis.cranney@indre.gouv.fr
Tel : 02 54 53 26 54

Romain SORIAUX suppléant

DDTM 59
DT de l'Avesnois
romain.soriaux@nord.gouv.fr
Tel : 03 27 56 40 73

Vous trouverez ci-après les résultats de la CAP Recours qui s'est tenue le mardi 20 février 2018.

[Lire la déclaration préalable](#)

Concernant la circulaire mobilité et la mise en place de la liste unique B/B+, réponse de l'administration : « dont acte pour les 59 % ».

En ce qui concerne l'information des fiches de poste, cela a été rappelé aux services dans le cadre de la note de gestion mobilité qui leur a été adressée.

Quant au non-respect du report sur les fiches de poste des informations relatives au régime indemnitaire (groupe de fonction RIFSEEP, ISS, taux PSR...), comment l'administration pourrait vérifier 2283 fiches de postes ????? Que de mépris de la part de l'administration.

Concernant l'intervention des organisations syndicales, cela a été pris en compte par le service RS (Relations Sociales), afin de réfléchir au formalisme pour la prochaine session d'information.

Concernant l'élaboration des prochains taux de promotion pour les SACDD, il faut attendre que l'exercice « Liste d'aptitude SACDD 2018 » soit réalisé (prévu les 20 et 21 mars 2018), afin de disposer de l'assiette nécessaire à l'établissement de ces taux. Ainsi les premiers échanges avec la DGAFP devraient débuter dès le mois de mai 2018.

Espérons que nous disposerons de ces taux dès le mois de septembre pour la pré-CAP TA 2019, afin que l'histoire ne se renouvelle pas (pour rappel, nous n'avions pu réaliser l'exercice de promotions 2016 prévu en fin d'année 2015 compte-tenu de l'absence de ces taux, ce qui avait conduit à la mise en difficulté des agents dans le cadre de l'exercice mobilité qui arrivait en suivant)

1 TITULARISATION

Nom Prénom	Service	Modalité de recrutement	Date de recrutement	Date théorique de titularisation	Corps Grade Spé	Proposition service	Avis CAP	Observations
FOURNIAUX Elodie	UDHL 94 / BELSB	Concours externe	05/09/2016	05/09/17	SACDD CN (AG)	Titularisation	FAV	
PLANCHON Geoffrey	DDT 02	Concours externe	05/09/2016	05/03/18	SACDD CN (AG)	Titularisation	FAV	
SPINELLI Corinne	DDT 02	Concours interne	05/09/2016	05/03/18	SACDD CN (AG)	Titularisation	FAV	

2 DÉTACHEMENTS ENTRANTS

Noms Prénoms	Origine			Accueil				Avis service origine	Avis service accueil	Grade et spécialité	Avis de la CAP	Observations
	Administration/Service	Corps Grade	Niveau de grade	Dép.	Service (départ.)	Libellé poste	Niveau Poste					
DELACHANAL Sylvie	Département de l'Isère	Rédacteur principal 1ère classe	B+	38	CGET	Assistante de direction	B+	FAV	FAV	SACDD CE (AG)	FAV	Affectation au 01/03/2018
DELALANDE Nathalie	Affaires sociales	SA CN	B	93	CGET	Gestionnaire RH	B	FAV	FAV	SACDD CN (AG)	FAV	Affectation au 01/03/2018
PARISSE Sylvie	Cour des Comptes	SA des juridictions financières CN	B	88	CGET	Assistante administrative	B	FAV	FAV	SACDD CN (AG)	FAV	Affectation au 01/05/2018

3 RECOURS CREP (Compte Rendu d'Entretien Professionnel)

Le recours sur entretien professionnel examiné lors de cette CAP a fait l'objet de modifications quant à son contenu, en accord avec les demandes de l'agent.

La DRH adressera un courrier au directeur du service concerné pour lui demander la révision de l'entretien professionnel.

4 INTÉGRATIONS

Nom Prénom	Administration d'origine		Date prise en charge	Mode de prise en charge	Service	Grade spécialité		Date intégration	Avis de la CAP
	Admin. établissement ou FPT	Corps grade				Origine	Intégration		
MATTEONI Marie-Angèle	Santé	SA-CN	01/09/16	Détachement	DDT 52	SACDD CN (AG)	SACDD CN (AG)	01/03/18	FAV
GAINCHE Françoise	FPH	Technicien supérieur hospitalier 1ère classe		Intégration directe	ENSM		SACDD CE (AG)	01/03/18	FAV
SEGUIN-DIVE Gilbert	Santé	SA-CN	01/09/16	Détachement	DDTM 06	SACDD CN (AG)	SACDD CN (AG)	01/03/18	FAV

5 RÉORGANISATIONS DE SERVICE

Deux réorganisations présentées, DDTM 29 (2 agents avec changement de résidence administrative au 1^{er} janvier 2018 – avis favorable de la CAP) et DRIEA (3 agents sans changement de résidence administrative – pour information de la CAP).

6 RECOURS PFR

Deux recours PFR portant sur la part résultat attribuée aux agents ont été soumis au vote des membres de la CAP.

Objet du vote : Maintien de la part R attribuée par les services aux agents

Résultats du vote POUR : Administration / CONTRE : Organisations syndicales

Ces recours ont donc reçu un avis défavorable de la part de la CAP

7 RECOURS RIFSEEP

12 recours RIFSEEP devaient être présentés lors de cette CAP, seuls 3 dossiers ont été examinés, dont 1 a obtenu un avis favorable (modification du groupe de fonction)

Face à l'attitude rigide de l'administration, qui dans le cadre de la préparation de ces dossiers a décidé de débouter toutes les demandes et qui, dans le cadre des échanges en CAP, refuse de prendre en considération les éléments portés par les organisations syndicales, ces dernières ont décidé collégalement de quitter la séance.

Il est important de comprendre que les CAP ne sont pas "une chambre d'enregistrement" et que les organisations syndicales ne sont pas les "bénéni-oui-oui" de l'administration. À chaque CAP, le sentiment d'absence de dialogue et d'écoute de la part de l'administration se renforce. Le rôle des organisations syndicales est de défendre les intérêts et les droits des agents, et non de baisser la tête à chaque fois.

A la suite de cela, l'ensemble des organisations syndicales a demandé à M. CLEMENT, DRH, une audience afin d'évoquer le fonctionnement des CAP.